

## Inventaire de la flore sur les 20 mares de la RNR du Bocage des Antonins en 2025



Étude réalisée avec le soutien financier de :



Décembre 2025

**Deux-Sèvres Nature Environnement**

48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – [contact@dsne.org](mailto:contact@dsne.org) – [www.dsne.org](http://www.dsne.org)

Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme

# Inventaire de la flore sur les 20 mares de la RNR du Bocage des Antonins en 2025

**Référence à utiliser :** Deux-Sèvres Nature Environnement, 2025 – *Inventaire de la flore sur les 20 mares la RNR du Bocage des Antonins en 2025*. Rapport d'étude pour DSNE. 18 p. + annexe.

**Inventaires et rédaction :** Stéphane Barbier (chargé de mission flore et habitats).

**Relecture :** Alexandre Boissinot (conservateur de la RNR du Bocage des Antonins).

**Crédits photographiques :** Stéphane Barbier. Tous les clichés ont été réalisés sur la RNR en 2025.

## Résumé

Dans le cadre du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (DSNE 2019), un réseau de 20 mares, support de nombreuses études écologiques; a fait l'objet en 2025 d'un inventaire exhaustif de la flore vasculaire et des bryophytes aquatiques.

Près de 100 espèces végétales ont été répertoriées sur le réseau de 20 mares, 14 hydrophytes (enracinées et flottantes), 32 espèces amphibies et/ou hydrophiles, 22 espèces prairiales hygrophiles débordant des habitats périphériques, et 30 espèces dites accidentelles (d'autres habitats).

La diversité des hydrophytes est élevée, témoignant de végétations aquatiques diversifiées avec une grande complémentarité des différentes mares qui hébergent des cortèges parfois très différents.

Ces 20 mares hébergent 18 espèces patrimoniales (dont 3 non inféodées aux mares), ce qui est considérable. Cela représente une part non négligeable des enjeux floristiques de la RNR du Bocage des Antonins. 5 d'entre elles sont inféodées aux mares de la réserve et ne se rencontrent pas sur d'autres habitats : *Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*, *Ranunculus omiophyllus*, *Ranunculus tripartitus*, *Potamogeton trichoides*.

Seule une espèce exotique envahissante, *Lemna minuta*, a été observée. Elle ne semble pas constituer une menace forte pour les mares de la réserve.

Les cortèges floristiques de ces mares sont négativement influencés par l'ombrage, les ragondins quand ils sont très régulièrement présents, et les assèchements précoces. La Glycérie flottante, très abondante sur certaines mares, semble entrer en compétition avec des hydrophytes patrimoniales ; un premier test de retrait s'est avéré favorable à la réapparition du Flûteau nageant. Enfin, certaines espèces patrimoniales sont connues pour être favorisées par le piétinement des abords des mares en Gâtine par les bovins qui s'y abreuvent (*Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*) ; ces espèces seraient peut-être présentes sur un plus grand nombre de mares de la RNR en les rouvrant à un abreuvement traditionnel par les bovins.

Ce premier aperçu de la flore des mares de la RNR pourrait être complété par une approche phytocénotique.

# Sommaire

<b>RESUME .....</b>	<b>3</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. MATERIELS ET METHODES.....</b>	<b>6</b>
2.1. ZONE D'ETUDE.....	6
2.2. OBJECTIFS.....	9
2.3. TAXONS CIBLES.....	9
2.4. DATES DE PASSAGE ET OBSERVATEURS.....	9
2.5. RELEVES DE TERRAIN.....	9
2.6. SAISIE DES DONNEES.....	9
2.7. NOMENCLATURE.....	10
2.8. BIOEVALUATION.....	10
2.9. ANALYSES.....	10
<b>3. RESULTATS.....</b>	<b>11</b>
3.1. DIVERSITE SPECIFIQUE.....	11
3.2. BIOEVALUATION.....	13
3.3. EFFET DE CERTAINES VARIABLES SUR LES CORTEGES OBSERVES.....	16
<b>4. CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>18</b>
<b>6. ANNEXES.....</b>	<b>19</b>

# 1. Introduction

Dans le cadre du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (DSNE 2019), un réseau de 20 mares (19 mares et le « petit étang ») fait l'objet de nombreuses études écologiques, et en particulier des inventaires taxonomiques.

En 2025, un inventaire exhaustif de la flore vasculaire et des bryophytes aquatiques a été mené sur ces 20 mares en vue d'améliorer la connaissance de leur biodiversité végétale.

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire avec quelques analyses pour expliquer la variabilité des cortèges observés.

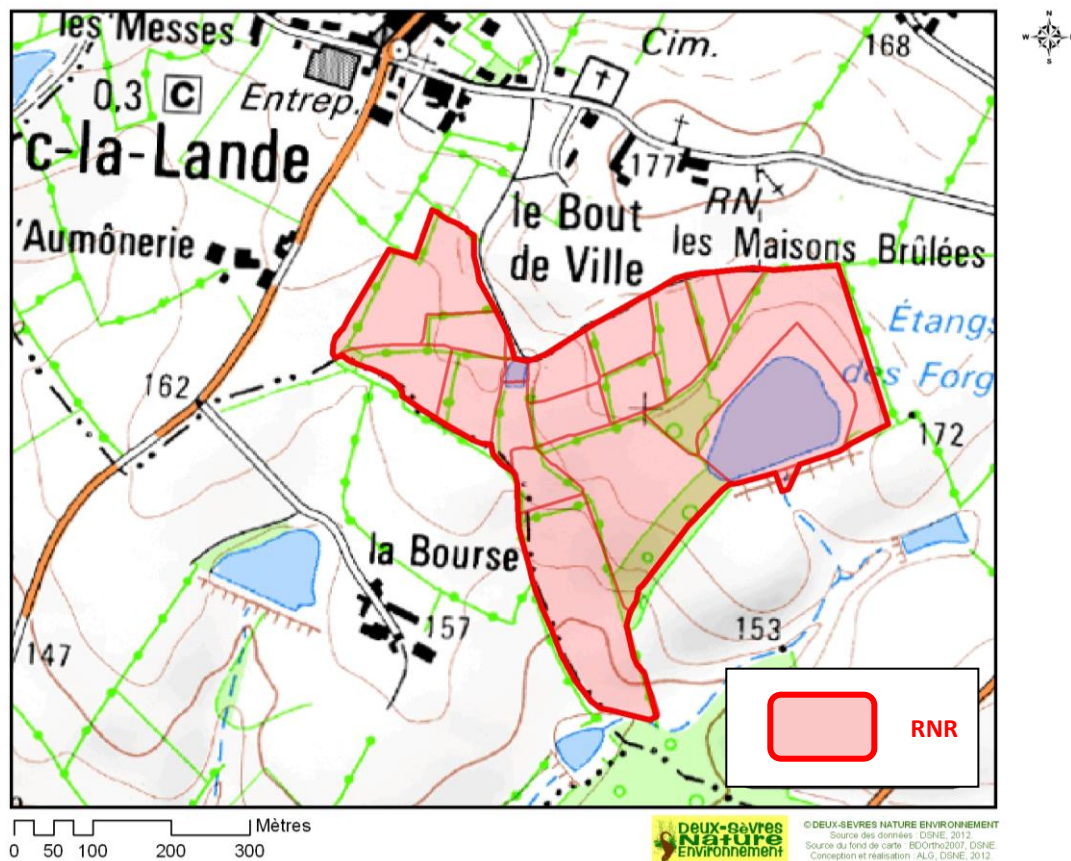
Il s'agit d'une approche floristique relativement simple, qui pourra éventuellement être complétée à l'avenir par une approche syntaxonomique.

## 2. Matériels et méthodes

### 2.1. Zone d'étude

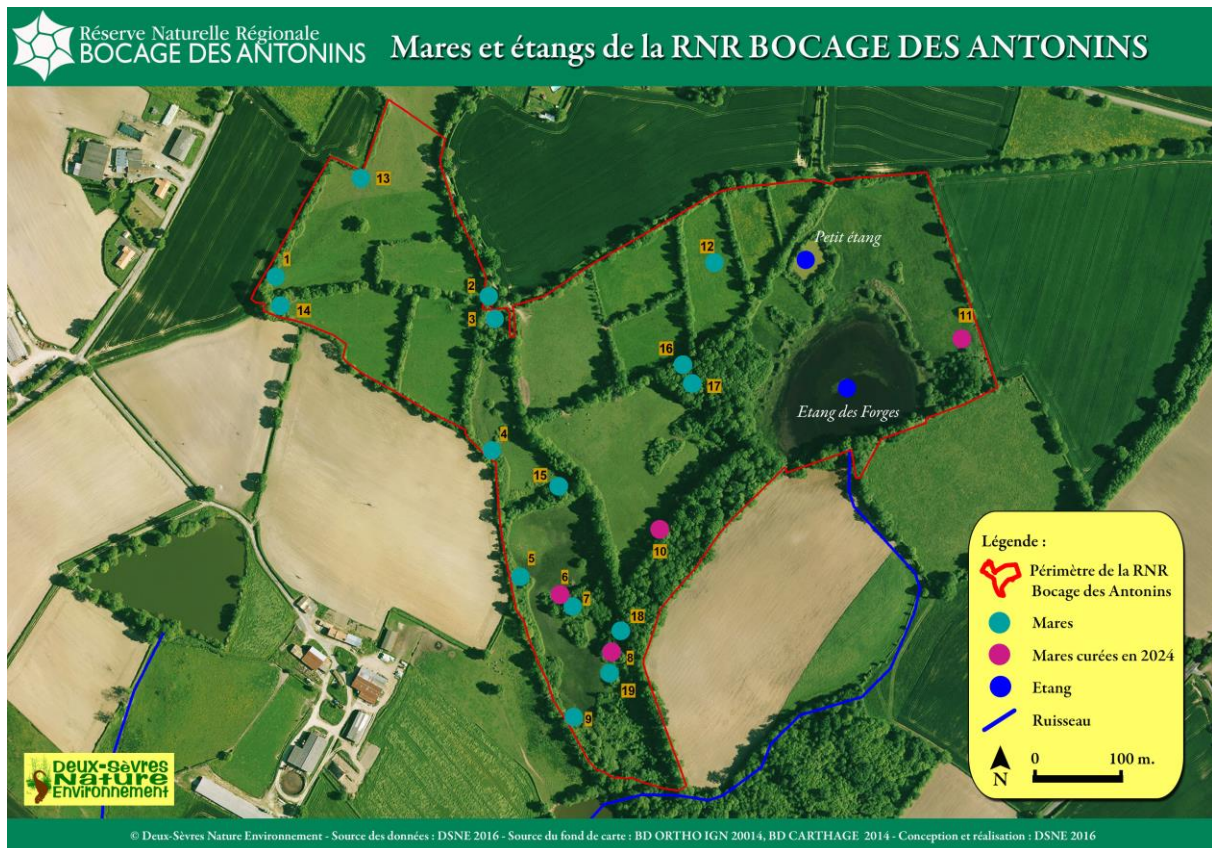
Ce suivi concerne un réseau de 20 mares situées sur le périmètre de la RNR (Réserve Naturelle Régionale) du Bocage des Antonins. Cette réserve, d'une superficie de 22,6 ha, se trouve sur la commune de Saint-Marc-la-Lande (79). Son gestionnaire, désigné par la région Nouvelle-Aquitaine, est l'association Deux-Sèvres Nature Environnement.

*Périmètre de la RNR du Bocage des Antonins à St-Marc-la-lande (79)*



Les mares suivies sont identifiées par un chiffre de 1 à 19. Le « Petit étang », ancienne « réserve à poissons » situé près de l'étang des Forges, a aussi été intégré à ce suivi car il présente une végétation proche de celle de certaines mares et ne fait pas l'objet de suivi floristique spécifique contrairement à l'étang des Forges. Il est considéré comme une « mare » par la suite pour les analyses.

### Localisation des 20 mares et du Petit étang



*Aperçu de certaines des mares suivies*



## 2.2. Objectifs

Les objectifs de cette étude sont multiples :

- Amélioration des connaissances taxonomiques sur la RNR du Bocage des Antonins ;
- Contribution à la connaissance des enjeux botaniques patrimoniaux des mares bocagères ;
- Production d'un premier aperçu de la flore des mares pour envisager des études plus approfondies.

## 2.3. Taxons ciblés

Cette étude concerne :

- La flore vasculaire
- Les bryophytes aquatiques (des bryophytes terrestres hydrophiles ont aussi été relevées)
- Les characées (aucune n'a été observée)

## 2.4. Dates de passage et observateurs

Afin de couvrir la période optimale de développement des différentes espèces végétales connues et potentielles sur les mares de la RNR, quatre passages ont été effectués sur chaque mare aux dates suivantes : 3 avril, 19 mai, 23 juin, 14 octobre 2026

## 2.5. Relevés de terrain

Chaque mare a fait l'objet d'un relevé exhaustif des plantes vasculaire et des bryophytes aquatiques se développant sur le fond et dans la masse d'eau. Le niveau d'eau maximal des hautes eaux a constitué la limite de relevé.

Les rives hébergent une flore diversifiée qui n'a pas été prise en compte dans cette étude, afin de se focaliser sur la flore aquatique et hygrophile du fond de la mare, cortèges qui *a priori* hébergent davantage d'enjeux patrimoniaux que la flore vivace des rives.

Des espèces mésohygrophiles voire mésophiles ont parfois été notées : il s'agissait de plantes qui apparaissaient sur le fond des mares en période d'étiage.

## 2.6. Saisie des données

Les données collectées ont été saisies dans l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (CBNSA 2025), dans le jeu de données compilant les suivis floristiques réalisés en 2025 sur la RNR (sauf le suivi de la bryoflore des troncs qui fait l'objet d'un jeu de données spécifique) :

- Libellé du jeu de données : RNR Bocage des Antonins 2025
- Cadre d'acquisition du jeu de données : Suivis floristiques et phytosociologiques de la RNR Forges (Bocage des Antonins)
- Identifiant permanent (uuid) du jeu de données : 0daaa9b3-c840-4be2-8918-b061c42bacb7

## 2.7. Nomenclature

Référentiel national TaxRef, version 18.0 (MNHN 2025).

Il s'agit du référentiel suivant lequel les données sont exportées de l'OBV.

Les abréviations suivantes ont été utilisées pour des taxons de détermination incertaine :

- « cf. » pour une détermination incertaine,
- « var. » pour désigner une variété ;
- « gr. » pour un groupe d'espèces de distinction délicate.
- « sp. » pour une détermination au genre sans pouvoir aller jusqu'à l'espèce.

## 2.8. Bioévaluation

La bioévaluation est réalisée sur la base des référentiels suivants :

- Liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire national<sup>1</sup>
- Liste des espèces protégées sur l'ex-région Poitou-Charentes<sup>2</sup>
- Liste rouge nationale des espèces menacées (UICN *et al.* 2018)
- Liste rouge régionale des espèces vasculaires menacées de Poitou-Charentes (CBNSA 2018)
- Liste des espèces vasculaires déterminante ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (CBNSA 2019)
- Liste des characées déterminante ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine (CBNSA 2023)
- Liste des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (CBNSA 2022)

## 2.9. Analyses

Certaines analyses reposent sur un classement des espèces par groupe phytoécologique, lequel est basé sur l'optimum phytosociologique de chaque espèce selon Julve (1998). Les rattachements proposés sont discutables, mais offrent toutefois un aperçu satisfaisant des tendances de richesse spécifique par grand groupe d'espèces.

---

<sup>1</sup> Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000865328>

<sup>2</sup> Arrêté du 19 avril 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes complétant la liste nationale <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000663820/>

### 3. Résultats

Les relevés complets sont présentés en **annexe 1**.

#### 3.1. Diversité spécifique

Les espèces observées ont été regroupées par groupe phytoécologique afin de faciliter l'analyse de la diversité spécifique associée à chaque mare et de la mettre en lien avec leurs caractéristiques écologiques.

##### *Richesse spécifique par groupe phytoécologique*

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces observées sur les 20 mares	Nombre moyen d'espèces par mare
<i>LEMNETEA</i> (plantes aquatiques annuelles libres)	5	1,25
<i>POTAMETEA</i> (herbiers vivaces enracinés dulçaquicoles)	9	1,7
<i>LITTORELLETEA</i> (pelouses amphibies vivaces)	6	1
<i>JUNCETEA</i> (pelouses hygrophiles d'annuelles oligotrophiles à mésotrophiles)	6	1,45
<i>BIDENTETEA</i> (pelouses hygrophiles d'annuelles nitrophiles)	7	1,3
<i>NASTURTIETEA</i> (graminées flottantes et petites héliophytes turgescentes)	6	0,9
<i>FILIPENDULO-CONVOLVULETEA</i> (mégaphorbiaies)	3	0,15
<i>PHRAGMITI-CARICETEA</i> (roselières et grandes cariçaies)	4	1,25
<i>SCHEUCHZERIO-CARICETEA</i> (tourbières et prairies tara-tourbeuses)	11	3,25
<i>AGROSTIETEA</i> (prairies mésohygrophiles à hydrophiles mésotrophes à eutrophes)	11	3,1
Espèces accidentelles de milieux mésophiles	30	3,35

La **flore strictement aquatique** rassemble les espèces des *Lemnetea* et les espèces de *Potametea*. 14 espèces différentes ont été notées au total, ce qui témoigne d'une flore aquatique diversifiée conservée au travers de ce réseau de mare.

La moyenne par mare est relativement faible, avec à peine 3 espèces par mare. Cela n'est toutefois pas très surprenant, la petite taille de bon nombre de mares ne permettant pas une expression complète des communautés végétales. Cette moyenne est abaissée par une grande proportion de mare dont l'assèchement précoce ne permet pas l'installation de ces communautés : 7 mares n'hébergent aucune espèce des *Lemnetea*, et 6 mares aucune espèce des *Potametea*. Il est probable que les animaux exotiques envahissants (écrevisses et/ou ragondin) limitent le développement de la flore aquatique enracinée sur certaines de ces mares.

Les mares les plus riches en hydrophytes flottantes (*Lemnetea*) sont les mares n° 2 et 3 (4 espèces), et la mare n° 15 et le petit étang (3 espèces).

Les mares les plus riches en hydrophytes enracinées (*Potametea*) sont les mares n° 6 (5 espèces), n° 8 et 19 (4 espèces) et n° 4, 11 et le petit étang (3 espèces).

Les **communautés amphibies vivaces** (*Littorelletea*) et annuelles (*Juncetea*, *Bidentetea*) sont représentées sur environ un tiers à la moitié des mares (respectivement sur 9, 14 et 12 mares). Elles contribuent à la diversité floristique de ces mares avec 19 espèces au total.

Les mares les plus riches de ces cortèges amphibies (espèces des 3 classes phytosociologiques cumulées) sont les mares n° 11 et le petit étang (9 espèces), n° 12 (8 espèces), n° 6 et 10 (6 espèces) et n° 1 et 8 (5 espèces).

Les **graminées flottantes et petites hélophytes turgescents**, ou **végétations de cressonnières** (*Nasturtietea*) sont représentées sur 13 mares par au moins une espèce de Glycérie. Sur certaines mares la glycérie est très recouvrante au point de concurrencer significativement la flore aquatique. Seules 2 mares (n° 2 et 3) accueillent des petites hélophytes turgescents : *Nasturtium officinale* et *Veronica beccabunga*. Il est surprenant que ces communautés ne soient pas davantage représentées ; il se pourrait que des animaux exotiques envahissants (écrevisses et/ou ragondin) limitent leur développement.

Les espèces des **mégaphorbiaies** (*Filipendulo-Convulvuletea*), et de **roselières et grandes cariçaies** (*Phragmiti-Caricetea*) sont présentes sur presque toutes les mares (sauf 2), mais étonnamment ces cortèges sont peu diversifiés (4 espèces au total ; 1,4 en moyenne par mare) malgré les pentes douces des mares et la mise en défens de la majorité d'entre elles. Pour ce cortège également, il se pourrait que des animaux exotiques envahissants (écrevisses et/ou ragondin) limitent leur développement.

Les espèces dites « **accidentelles** » sont nombreuses (30 différentes, plus de 3 en moyenne par mare). Il s'agit le plus souvent d'espèces des prairies et ourlets mésophiles qui entourent la mare, ou d'espèces annuelles mésophiles diverses, qui colonisent le haut des mares voire tout leur fond à mesure qu'elles s'assèchent. Ces espèces sont dites « accidentelles » car non inféodées aux mares et ayant des habitats optimaux ailleurs sur la réserve.

Une **bryophyte aquatique** a été observée sur 4 mares : *Riccia fluitans*. Les bryophytes ne bénéficient pas encore, à ce jour, d'outils de bioévaluation (Listes rouges ou listes d'espèces déterminantes ZNIEFF).

*Riccia fluitans* (à droite, forme émergée sur vases exondées)



## 3.2. Bioévaluation

- **Espèces végétales patrimoniales**

Ces 20 mares hébergent **18 espèces patrimoniales**, ce qui est considérable. Cela représente une part non négligeable des enjeux floristiques de la RLR du Bocage des Antonins : 55 espèces patrimoniales y ont été signalées toutes dates confondues (DSNE 2020).

Toutes ces espèces étaient déjà connues sur la réserve, certaines découvertes il y a seulement quelques années (*Ranunculus omiophyllus*, *Ranunculus tripartitus*, *Luronium natans*).

**15 d'entre elles sont inféodées aux mares** (rives comprises), tandis que les 3 autres sont plutôt des espèces de prairies paratourbeuses, qui colonisent les de certaines mares (*Galium cf. uliginosum*, *Lysimachia tenella* et *Scutellaria minor*).

Parmi ces 15, 10 se développent aussi à l'étang des Forges tandis que 5 sont inféodées aux mares de la réserve : *Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*, *Ranunculus omiophyllus*, *Ranunculus tripartitus*, *Potamogeton trichoides*.

La moitié de ces espèces ne sont présentes que dans une seule mare. *Callitriche brutia* est l'espèce la plus fréquemment observée, dans un tiers des mares (7 sur 20).

Parmi ces 18 espèces figure **une espèce protégée** (*Luronium natans*) qui est classé « VU » (vulnérable) en Nouvelle-Aquitaine, **une espèce « EN »** (en danger) en Nouvelle-Aquitaine (*Ranunculus tripartitus*), **une seconde espèce « VU »** (vulnérable) en Nouvelle-Aquitaine (*Ranunculus omiophyllus*). Les autres espèces sont « NT » en Nouvelle-Aquitaine et/ou déterminantes ZNIEFF. Aucune n'est menacée à l'échelle nationale (LC).

### **Espèces végétales patrimoniales observées sur le réseau de 20 mares**

Prot. = protection réglementaire. LRN = Liste Rouge Nationale. LRR = Liste Rouge Régionale (Nouvelle-Aquitaine). DZ = déterminant ZNIEFF (Nouvelle-Aquitaine ou Deux-Sèvres). NB = nombre de mares où l'espèce a été observée.

Nom latin (TaxRef 18)	Nom français	cd_ref	Prot.	LRN	LRR	DZ	NB
<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787	Callitriche pédonculé	87466		LC	DD	x	7
<i>Baldellia repens</i> subsp. <i>cavanillesii</i> (Molina Abril, A.Galán, J.M.Pizarro & Sard.Rosc.) Talavera, 2008	Baldellie de Cavanilles	718211		LC	LC	x	5
<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	Ludwigie des marais	106747		LC	NT	x	5
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écusson	129000		LC	NT	x	4
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie fluette	97904		LC	NT	x	3
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe flottant	103862		LC	LC	x	3
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC., 1815	Myriophylle à fleurs alternes	109139		LC	NT	x	3
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schldl., 1827	Potamot filiforme	115326		LC	NT	x	2
<i>Ranunculus tripartitus</i> DC., 1807	Renoncule tripartite	117258		LC	EN	x	2

<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol., 1799	Vulpin roux	81610		LC	NT	x	1
<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe épingle	95889		LC	NT	x	1
<i>Galium cf. uliginosum</i> L., 1753	Gaillet des fanges	99570		LC	NT		1
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	Flûteau nageant	106807	France	LC	VU	x	1
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	Mouron délicat	107085		LC	LC	x	1
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de lierre	117056		LC	NT		1
<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten., 1830	Renoncule de Lenormand	117145		LC	VU	x	1
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire	122073		LC	LC	x	1
<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm., 1857	Lentille d'eau sans racines	130119		LC	NT	x	1

### Nombre d'espèces végétales patrimoniales par mare

- 0 espèce patrimoniale
- 1 à 2 espèces patrimoniales
- 3 à 5 espèces patrimoniales
- 6 à 9 espèces patrimoniales



- **Plantes exotiques envahissantes**

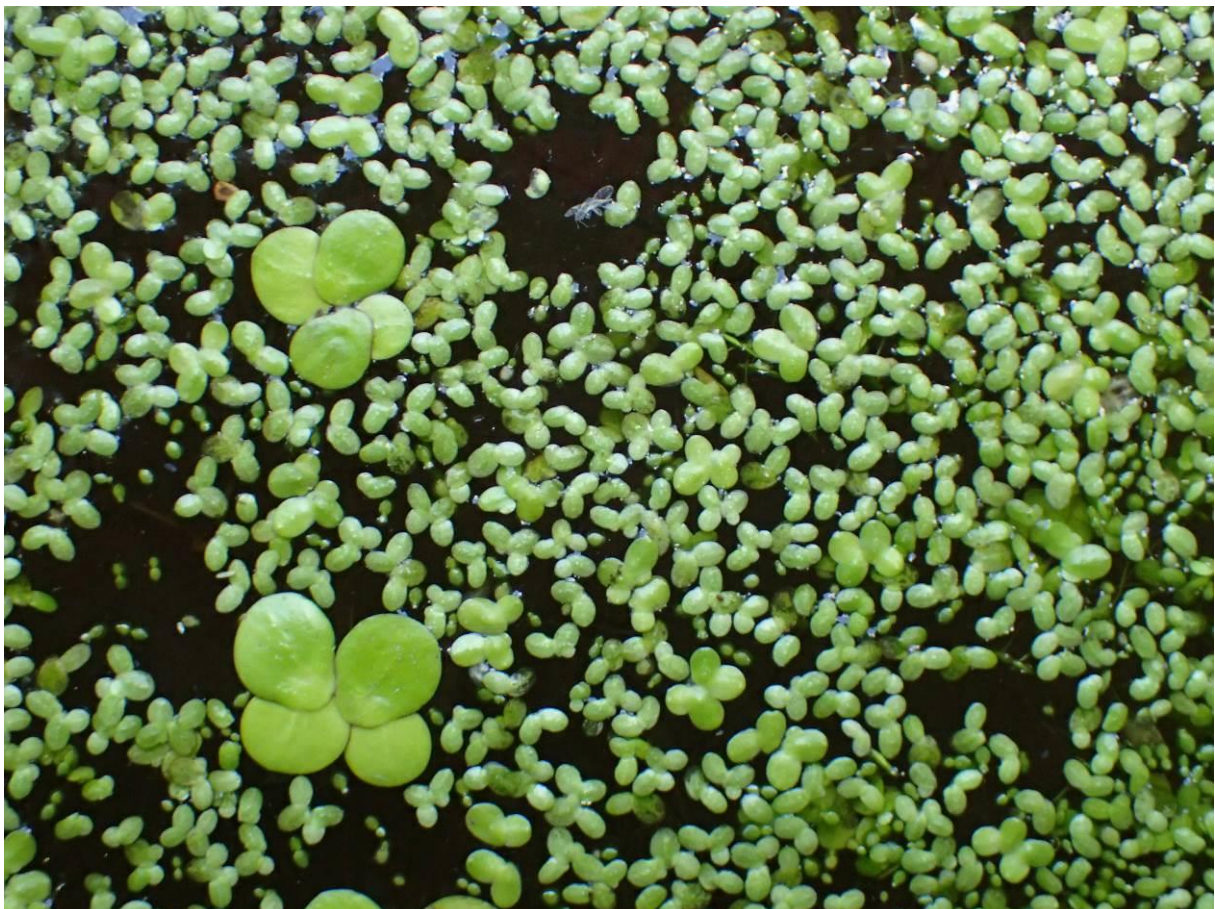
Une seule espèce exotique envahissante a été observée : la **Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta* Kunth, 1816)**. En Nouvelle-Aquitaine elle s'est vu attribuer le plus haut niveau de dangerosité : « Plante Exotique Envahissante à impact majeur » (CBNSA 2022).

Cette annuelle a été observée à la surface des mares n° 2, 3, 14, 13, 15 et le petit étang. De par son cycle annuel, il est probable qu'elle ne soit pas observée sur les mêmes mares chaque année. Bien souvent, elle était en mélange avec *Lemna minor*, lentille indigène de taille proche. Elles formaient alors une communauté mixte avec équi-abondance des deux espèces, le plus souvent sans recouvrement intégral de la surface de l'eau.

En début de saison, certaines des populations étaient difficiles à identifier (distinction entre *L. minor* ou *L. minuta*). En été, à maturité des lentilles, ces difficultés étaient levées mais dans les populations mixtes un certain d'individus aux caractéristiques intermédiaires restaient difficiles à attribuer à l'une ou l'autre des deux espèces.

**Les 4 espèces de Lentilles d'eau observées sur les mares de la RNR en 2025**

*Lemna minuta* (la plus abondante, de couleur vert pâle, à fronde relativement étroite et carénée), *Spirodela polyrhiza* (la plus grande, à gauche), *Wolffia arrhiza* (la minuscule peu abondante) et *Lemna minor* (peu abondante, plus grande et plus ronde que *L. minuta*)



### 3.3. Effet de certaines variables sur les cortèges observés

Certains facteurs influençant les cortèges floristiques des mares ont été identifiés de manière empirique au cours de ces inventaires :

- La **vitesse d'assèchement** de la mare : les hydrophytes (espèces aquatiques flottantes ou enracinées) sont davantage représentées sur les mares les plus longuement en eau.
- L'**ombrage** au-dessus de la mare affecte fortement, négativement, la diversité végétale aquatique et rivulaire (les mares n° 7, 16, 17 et 18 voient le développement de la végétation contraint par l'ombrage).
- En **présence régulière de ragondins** (comme en témoignent la turbidité des eaux et les coulées très fréquentées), les hydrophytes sont généralement absentes (mares n° 1, 13 et 14), sans que cela ne soit systématique (mares n° 3 et 4).
- La **provenance des eaux** (drains de parcelles cultivées en amont vs. eaux de sources) influence probablement la flore des mares ; une analyse du cortège au regard des préférences trophiques des espèces reste à mener pour préciser cela.
- L'**âge de la mare** : la majorité des mares les plus anciennes héberge davantage d'espèces patrimoniale que la majorité des mares les plus récentes. Cette tendance s'explique par les temps de colonisation des nouvelles mares, qui sont plus courts lorsqu'elles sont proches d'autres mares (à l'exemple de la mare n° 19 qui a rapidement été colonisée par la flore des mares voisines).
- L'**abondance de la Glycérie**, notamment *Glyceria fluitans* : cette graminée présente sur de nombreuses mares et souvent abondante semble concurrencer fortement les hydrophytes enracinées. Par exemple, la mare n° 9 semblait présenter une plus grande abondance de renoncules (*Ranunculus peltatus*) et potamot (*Potamogeton natans*) en son centre il y a 5 à 10 ans, et *Potamogeton trichoides* s'y développait il y a quelques années, alors qu'en 2025 la Glycérie occupait toute la masse d'eau, avec *R. peltatus* et *P. natans* se faisant rares au centre. Autre exemple, la mare n° 8 a fait l'objet d'un décapage expérimental l'hiver 2024-2025 en vue de faire régresser la Glycérie qui abondait et semblait fortement y concurrencer le Flûteau nageant (*Luronium natans*) : les résultats sont positifs avec une relative abondance du Flûteau nageant au printemps-été 2025, toutefois la Glycérie semble très rapidement recoloniser les lieux.
- Les **perturbations aux abords de la mare** : certaines des plantes patrimoniales des mares, et en particulier *Luronium natans* et *Ranunculus hederaceus*, sont connues pour être favorisées par les perturbations des rives de la mare occasionnées par les bovins venant s'y abreuver (DSNE 2022). Sur la RNR, la mise en défens des mares limite probablement l'apparition et/ou l'expansion de ces espèces patrimoniales sur bon nombre de mares. Il serait intéressant de rouvrir une partie des rives de certaines à l'abreuvement naturel des bovins et vérifier les éventuelles évolutions de cortège d'espèces patrimoniales qui en découlent.

## 4. Conclusion

Près de 100 espèces végétales ont été répertoriées sur le réseau de 20 mares, 46 espèces aquatiques à hydrophiles, 22 espèces prairiales hygrophiles débordant des habitats périphériques, et 30 espèces dites accidentelles (d'autres habitats).

14 espèces aquatiques (hydrophytes enracinées et hydrophytes flottantes) ont été observées, témoignant de végétations aquatiques diversifiées, avec une grande complémentarité des différentes mares qui hébergent des cortèges parfois très différents.

Ces 20 mares hébergent 18 espèces patrimoniales (dont 3 non inféodées aux mares), ce qui est considérable. Cela représente une part non négligeable des enjeux floristiques de la RNR du Bocage des Antonins : 55 espèces patrimoniales y ont été signalées toutes dates confondues (DSNE 2020). 5 d'entre elles sont inféodées aux mares de la réserve et ne se rencontrent pas sur d'autres habitats : *Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*, *Ranunculus omiophyllus*, *Ranunculus tripartitus* et *Potamogeton trichoides*.

Seule une espèce exotique envahissante, *Lemna minuta*, a été observée. Elle ne semble pas constituer une menace forte pour les mares de la réserve.

Les cortèges floristiques de ces mares sont négativement influencés par l'ombrage, les ragondins quand ils sont très régulièrement présents, et les assèchements précoces. La Glycérie flottante, très abondante sur certaines mares, semble entrer en compétition avec des hydrophytes patrimoniales ; un premier test de retrait s'est avéré favorable à la réapparition du Flûteau nageant. Enfin, certaines espèces patrimoniales sont connues pour être favorisées par le piétinement des abords des mares de Gâtine par le piétinement des bovins qui s'y abreuvent (*Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*) ; ces espèces seraient peut-être présentes sur un plus grand nombre de mares de la RNR en les rouvrant à un abreuvement traditionnel par les bovins.

Ce premier aperçu de la flore des mares de la RNR pourrait être complété par une approche phytocénotique. Des difficultés inhérentes à leur faible superficie (communautés non saturées, cartographie des végétations impossible aux échelles habituelles) seraient à lever et nécessiteraient sans doute une méthodologie particulière.

## 5. Bibliographie

- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2025** – *Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine*. Dispositif public et collaboratif dédié à l'Inventaire du patrimoine naturel (IPN) de la Nouvelle-Aquitaine. <https://obv-na.fr/>. Consulté le 14/10/2025.
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2023** - *Espèces déterminantes ZNIEFF de Characées en Nouvelle-Aquitaine. Méthode et liste*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (coord.), Conservatoire botanique national du Massif central et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 19 p. + annexes.
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2022** – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine*. – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2019** – *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine*. Rapport du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 151 p.
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2018** – *Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes*. Validée en CSRPN et labélisée UICN en 2018. Fichier numérique : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/les-listes-rouges-regionales-a9991.html>
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2022** – *Étude et restauration des populations de Flûteau nageant (Lurionium natans) en Deux-Sèvres (2020-2021) - Bilan final*. Rapport d'étude pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. 28 p. + annexes.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2020** – *Suivi de la flore et des végétations sur la RNR du Bocage des Antonins en 2020*. Rapport d'étude pour DSNE. 92 p. + annexes.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2018** – *Plan de Gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Volume I : textes, figures et tableaux*. Rapport d'étude pour la région Poitou-Charentes. 334 p.
- Julve P., 1998** – *Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la Flore de France*. Version 27/11/2013. Programme Catminat. <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>
- MNHN, 2025** – *Référentiel taxonomique des taxons de faune et de flore pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer*. Version 18.0.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018** – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France. Dossier électronique : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/01/liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-france-metropolitaine.pdf>
- UICN France, FCBN et MNHN, 2012** – *Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés*. Dossier électronique : [http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Dossier\\_presse\\_Liste\\_rouge\\_flore\\_vasculaire\\_de\\_metropole.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_Liste_rouge_flore_vasculaire_de_metropole.pdf)

## 6. Annexes

**Annexe 1** : Relevés floristiques par mare.

**Annexe 1 : Relevés floristiques par mare.**

« cf » désigne une détermination incertaine.

x = présence.

Nombres = nombre de taxons par groupes (colonne) et nombre de mares hébergeant le taxon (lignes)

Les rattachements phytosociologiques reposent sur la base de données « baseflor » de Julve (1998).

id_releve	5697283	5697288	5697304	5697280	5697277	5697265	5697273	5697243	5697263	5697229	5646425	5696379	5697285	5697281	5697278	5696386	5696390	5697238	5697261	5646428		
n° mare	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	Petit Etang		
taxon	cd_taxref																					
<b>VÉGÉTATION AQUATIQUE À HYDROPHILE</b>		<b>9</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>46</b>
<b>LEMNETEA (plantes aquatiques annuelles libres)</b>		0	4	4	1	1	2	1	0	1	1	1	2	0	3	0	0	0	0	3	5	
<i>Lemna minor</i> L., 1753	105431		x			x	x	x		x	x	x	x	cf		x					x	11
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	105433		x	x	x										x	x					x	6
<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	124707		x	x																	x	3
<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm., 1857	130119			x																		1
<i>Riccia fluitans</i> L., 1753	6216		x	x			x								x							4
<b>POTAMETEA (herbiers vivaces enracinés dulcaquicoles)</b>		2	1	2	3	0	5	1	4	2	2	3	0	1	0	1	0	0	0	4	3	9
<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787	87466				x		x		x		x	x								x	x	7
<i>Callitriche obtusangula</i> Le Gall, 1852	87476	x	cf				x															2
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	87484	x	x	x	x		x	x	x					x						x		9
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	106807								x													1
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC., 1815	109139						x					x									x	3
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	115280						x		x	x											x	4
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schtdl., 1827	115326			x											x							2
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	117164				x				x		x									x		4
<i>Ranunculus tripartitus</i> DC., 1807	117258								x											x		2
<b>LITTORELLETEA (pelouses amphibies vivaces)</b>		0	0	0	0	1	2	0	2	2	0	4	3	0	0	1	0	0	0	1	4	6
<i>Baldellia repens</i> subsp. <i>cavanillesii</i> (Molina Abril, A.Galán, J.M.Pizarro & Sard.Rosc.) Talavera, 2008	718211						x		x		x	x									x	5
<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	95889																				x	1
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	103862								x			x								x		3
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	104145					x					x	x				x	cf				x	5
<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	106747						x		x		x	x									x	5
<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten., 1830	117145								x													1
<b>JUNCETEA (pelouses hygrophiles d'annuelles oligotrophiles à mésotrophiles)</b>		3	2	1	1	1	4	0	1	0	3	4	2	1	2	0	0	0	0	2	2	6
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	97904						x					x									x	3
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	100519	x	x	x							x	x			x						x	7
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	103288						x															1
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	104144	x					x				x	x									x	5
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	107106															x						1
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	107115	x	x		x	x	x		x		x	x	x	x	x						x	12
<b>BIDENTETEA (pelouses hygrophiles d'annuelles nitrophiles)</b>		2	2	2	2	0	0	0	2	0	3	1	3	3	2	0	1	0	0	0	3	7
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	85112														x							1
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	85957											x	x			x					x	4
<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	85986												x								x	2
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	95671	x									x				x							3
<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	717294			x	x				x						x	x						5
<i>Persicaria dubia</i> (Stein ex A.Braun) Fourr., 1869	112736	x	x	x	x						x				x							6
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	112745		x						x		x		x								x	5
<b>NASTURTIETEA (graminées flottantes et petites hélrophytes turgescentes)</b>		1	1	3	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	2	0	6
<i>Glyceria declinata</i> Bréb., 1859	100382	x									x										x	3
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	100387					x	x	x	x	x					x						x	8
<i>Glyceria</i> R.Br., 1810	192847				x									x	x							3
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	109422		x	x																		2
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	117056			x																		1
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	128808			x																		1
<b>FILIPENDULO-CONVOLVULETEA (mégaphorbiaies)</b>		0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	91382						x															1
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	107117										x											1
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	121999			x																		1
<b>PHRAGMITI-CARICETEA (rodélières et grandes cariçaies)</b>		1	2	2	1	1	1	2	1	0	1	2	0	2	2	1	2	0	1	1	2	4
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	81272											x										2
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	103772			x																		1
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	107038		x	x		x	x	x			x	x		x	x		x				x	11
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	124034	x	x		x			x	x					x	x	x	x		x	x		11

taxon	id_releve	n° mare	cd_taxref	5697283	5697288	5697304	5697280	5697277	5697265	5697273	5697243	5697263	5697229	5646425	5696379	5697285	5697281	5697278	5696386	5696390	5697238	5697261	5646428		
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	Petit Etang		
<b>VÉGÉTATION PRAIRIALE HYDROPHILE DES CEINTURES SUPÉRIEURES</b>				5	5	4	6	6	14	7	5	9	7	9	8	6	4	4	4	5	3	7	9	22	
<b>SCHEUCHZERIO-CARICETEA</b> (tourbières et prairies tara-tourbeuses)				1	2	0	3	5	9	3	2	6	4	4	4	3	2	3	3	3	1	2	5	11	
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	80590							x	x			x	x	x	x							x	x	8	
<i>Carex demissa</i> Hornem., 1806	771637							x	x															2	
<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	99570								x cf															1	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	103142																						x	1	
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	104101				x	x	x		x	x	x	x	x	x			x	x	x				x	12	
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	104173					x			x						x	x				x				7	
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	106698		x		x			x	x			x	x			x	x	x	x					10	
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	107085								x															1	
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	117025	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	18	
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	122073								x															1	
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	129000								x			x		x									x	4	
<b>AGROSTIETEA</b> (prairies méso-hygrophiles à hydrophiles mésotrophes à eutrophes)				4	3	4	3	1	5	4	3	3	3	5	4	3	2	1	1	2	2	5	4	11	
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	117201	x	x	x	x			x	x	x					x	x	x	x	x	x	x	x		15	
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	80759	x	x	x cf	x					x						x						x	x	9	
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	115624														x								x	2	
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	87964								x															1	
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	116392																						x	1	
<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	109893											x cf	x cf											2	
<i>Galium palustre</i> L., 1753	99494	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x				x			x			x	x	15
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	108027			x				x	x	x	x			x	x	x						x	x	10	
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	95922							x				x		x	x								x	5	
<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol., 1799	81610													x										1	
<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	108138	x																						1	
<b>ESPÈCES ACCIDENTELLES DE MILIEUX MÉSOPHILES</b>				5	5	4	4	5	10	0	1	1	3	2	4	7	7	0	1	0	1	4	3	30	
<b>ARRHENATHERETEA</b> (prairies mésophiles mésotrophes à eutrophes)				1	0	1	1	2	4	0	0	0	3	2	1	2	2	0	0	0	1	1	0	10	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	102900												x	x								x		3	
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	113893								x															1	
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	116012						x															x		2	
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	127454															x	x							2	
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	80990								x															1	
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	93860								x															1	
<i>Plantago major</i> L., 1753	113904	x			x								x		x									4	
<i>Plantago major subsp. major</i> L., 1753	138901															x	x							2	
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	119818				x																			1	
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	103375					x	x					x	x											4	
<b>Taxons divers</b>				4	5	3	3	3	6	0	1	1	0	0	3	5	5	0	1	0	0	3	3	20	
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	105521								x															1	
<i>Amaranthus blitum</i> L., 1753	81966	x														x								2	
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	91430		x						x							x	x					x		5	
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	94995	x							x								x						x	4	
<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	104502				x												x						x	3	
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	114658														x									1	
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	119569																		x cf					1	
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	122745		x						x															2	
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	124080	x		x												x	x							4	
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	124233		x	x	x											x						x		5	
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	128268	x	x	x	x																			4	
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	128754																x							1	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	91289										x													1	
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	86828		x																					1	
<i>Calliargonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911	5476					x	x				x				x									4	
<i>Carex</i> L., 1753	190355																						x	1	
<i>Montia fontana subsp. minor</i> (C.C.Gmel.) Schübl. & G.Martens, 1834	137883																					x		1	
<i>Quercus robur</i> L., 1753	116759					x	x																	2	
<i>Rumex</i> L., 1753	197284															x								1	
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	119948					x									x cf									2	